

## District de Football de Seine-Maritime



۷	latc	hà	àε	3 +	45	ans
---	------	----	----	-----	----	-----

Club Organisateur

Terrain:

Heure réelle du match :

	équipes présentes					
équipe A						
équipe B						

	Nom du club	Nom du club	Score
A contre B			

## Déroulement des rencontres

Loi 1 : <u>Terrain</u> - 1/2 terrain à 11 - Buts fixés au sol - Surface de réparation de 26 m x 13 m.

Loi 2: Ballon taille 5.

Loi 3: Nombre de joueurs 7 joueurs + 1 GB + 4 ou plus remplaçants.

Loi 4 : **Équipement** - protège-tibia obligatoires.

Loi 5 et 6 : Arbitrage - assuré par les éducateurs ou dirigeants.

Loi 7 : <u>durée des rencontres</u> : 2x 30' Temps de jeu global max 60

minutes.

Loi 11 : Touche à la main

Loi 12 : Fautes - Possibilité de siffler un coup franc indirect.

Particularité du Gardien de but - Interdiction de prendre le ballon à la

main sur une passe d'un partenaire -

Possibilité de dégager de volée et de 1/2 volée.

Commentaires, noms et signatures des éducateurs

L'ensemble des documents est à retourner à l'adresse suivante : pgrandin@dfsm.fff.fr